

CONSEIL MUNICIPAL

Exécution de l'article L121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de Vauhallan se réunira dans la salle du conseil municipal
le jeudi 2 octobre 2025 à 20h30

Il commencera par le quart d'heure du citoyen.

- 1) Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Périmètre Délimité des Abords (PDA)
- 2) Cession de la parcelle cadastrée section AC 447 sise 4 route de Saclay à la Communauté Paris Saclay (CPS) et autorisation donnée à M. le Maire de signer l'acte de vente
- 3) Modification du Règlement intérieur des « jardins des caves »
- 4) Création, modifications d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs
- 5) Approbation des travaux relatifs à l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle réalisés à l'occasion des travaux d'extension de la salle polyvalente dans le cadre du Fond de concours pour la transition écologique
- 6) Approbation de l'acquisition d'un minibus électrique dans le cadre du Fond de concours pour la transition écologique
- 7) Adhésion aux nouveaux services communs proposé par la Communauté Paris Saclay relatifs à l'habitat indigne et au permis de louer, ainsi qu'aux services numériques



M. le Maire

Bernard GLEIZE